

Canada
Province de Québec
M.R.C. de Beauharnois-Salaberry
Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka

2015/02/02

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue **le 2 février 2015 à 20 h** au Centre municipal situé au 221 rue Centrale, sous la présidence de la mairesse, M^{me} Caroline Huot.

Sont présents les conseillers suivants :

M. Sébastien Frappier
M. Jean-Guy St-Onge
M. Camille Deschamps
M. Michel Taillefer
M. Mario Archambault

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

M. Réjean Dumouchel conseiller, est absent.

M^{me} Louise Maheu Denis, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

2015-028

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que la séance soit ouverte à 20 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-029

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Taillefer

- Que l'ordre du jour soit adopté, en ajoutant les points suivants à l'item *Varia* :

- 7.1 Autorisation - formation de la coordonnatrice aux loisirs et événements
- 7.2 Autorisation à la coordonnatrice aux loisirs et événements – vérification des antécédents judiciaires pour les loisirs
- 7.3 Autorisation achat – équipement sportif
- 7.4 Autorisation des dépenses – Fête Nationale 2015

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-030

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2015 À 20 H

Il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 à 20 h, soit adopté et signé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-031

AUTORISATION D'ACHAT - SERVICE INCENDIE

Il est proposé par M. Camille Deschamps

- Que les achats suivants soient autorisés :

<i>Acklands-Grainger inc.</i> Bon 773632	Réparation d'un détecteur de gaz 574,85 \$ plus les taxes applicables
<i>Aréo Feu</i> Bon 773634	Accessoires (chapeaux, chaussons, cagoules, gants) 1 139,50 \$ plus les taxes applicables

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-032

CORRESPONDANCE

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu le bordereau de correspondance numéro 2015-02 et les documents afférents.

2015-033

TOURNOI DE GOLF – ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC ST-FRANÇOIS

Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka accepte de défrayer le coût d'un (1) billet (golf/souper) et d'un (1) billet (souper) pour permettre à 2 élus de participer au *Tournoi de golf de l'Association pour la sauvegarde du Lac St-François* qui se tiendra le 26 juin 2015 au *Club de golf de Saint-Anicet*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-034

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Considérant qu'une copie des listes des comptes à payer et des salaires a été remise à tous les membres du conseil pour la séance ordinaire du 2 février 2015;

Considérant que les membres du conseil déclarent en avoir pris connaissance;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que le conseil municipal autorise les paiements suivants :

Journal salaires janvier 2015	950000 à 950045	40 230.90 \$
Journal des achats 20-01-15	131842 à 131844	495.15 \$
Journal des achats 30-01-15	131845 à 131883	125 502.51 \$
Journal des achats 2-02-15	131884 à 131891	24 419.97 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-035

MANDAT À ME NATHALIE DAOUST DE LA FIRME PILON, DAOUST, NOTAIRES – ACHAT DU TERRAIN DE SOCCER

Considérant la résolution numéro 2015-011 adoptée le 12 janvier 2015;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka mandate Me Nathalie Daoust de la firme Pilon Daoust, notaires pour la préparation du contrat d'achat du terrain de soccer, le tout pour un montant total de 1 153,80 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-036

DEMANDE À LA MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY D'INSTALLER LA RAMPE AU DÉBARCADÈRE DE LA HALTE DES PLAISANCIERS

Il est proposé par M. Mario Archambault

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka demande à la MRC Beauharnois-Salaberry d'installer la rampe de mise à l'eau au débarcadère de la Halte des Plaisanciers, entre le 1^{er} avril et le 1^{er} mai de chaque année ou dès que la température le permettra et ce afin d'être en mesure d'assurer la sécurité nautique sur le plan d'eau et pour les besoins des plaisanciers

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-037

ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par M. Camille Deschamps

- Que le conseil municipal accorde le renouvellement des assurances générales de la Municipalité à la firme *Ultima Assurances*, représentant autorisé de *La Mutuelle des municipalités du Québec*, pour la période du 1^{er} mars 2015 au 28 février 2016, pour un montant total de 39 695 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-038

HONORAIRES PROFESSIONNELS – MANDAT CARREFOUR CAPITAL HUMAIN DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que le conseil municipal accepte de défrayer les honoraires professionnels et les frais afférents dans le cadre du mandat accordé au *Carrefour du capital humain de l'Union des Municipalités du Québec*, au montant de 4 896,92 \$ plus les taxes applicables.
- Que la dépense soit financée par l'excédent non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-039

APPUI À LA MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY – HAUSSE TARIFAIRE AU POSTE DE PÉAGE DE L'AUTOROUTE 30 (PONT SERGE-MARCIL)

Considérant la résolution numéro 2015-01-020 adoptée par la MRC Beauharnois-Salaberry le 28 janvier 2015;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Taillefer

- Que le conseil municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka appuie la résolution numéro 2015-01-020 de la MRC Beauharnois-Salaberry concernant la demande adressée au ministère des Transports du Québec (MTQ) dans les interventions suivantes :
 - réaliser, si ce n'est déjà fait, une étude portant sur les impacts de cette hausse tarifaire sur la circulation des véhicules lourds sur le territoire de Salaberry-de-Valleyfield, notamment sur le boulevard Mgr-Langlois (Route 201);
 - travailler de concert avec les autorités en place, dans le cadre des travaux du comité de suivi mis en place l'automne 2014, afin d'atténuer les impacts qui pourraient découler de ces hausses tarifaires successives et démesurées;
 - dénoncer la décision de *Nouvelle Autoroute 30, S.E.N.C.* d'établir un péage avoisinant la tarification maximale permise aux termes de l'Entente;
 - transmettre la présente résolution à M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Montérégie, à M. Robert Poëti, ministre des Transports du Québec, à M. Guy Leclair, député de Beauharnois, à M. Stéphane Billette, député d'Huntingdon et à M^{me} Lucie Charlebois, députée de Soulanges.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-040

AUTORISATION – FORMATION POUR L'INSPECTRICE

Il est proposé par M. Mario Archambault

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka autorise M^{me} Chantal Lafleur, inspectrice, à participer à une formation qui sera donnée par la *Combeq* à Drummonville le 28 mai 2015, au coût de 270 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-041

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – INSTALLATION D'UN QUAI AVEC PASSERELLE

Considérant la résolution numéro 2012-214 adoptée le 10 septembre 2012;

Considérant que les travaux prévus ont été modifiés;

Considérant que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka doit procéder à des travaux d'aménagement pour rendre sécuritaire l'accès au Lac St-François à l'extrémité de la rue Brosseau;

Considérant que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka désire exécuter les travaux conformément aux dispositions réglementaires applicables;

Considérant qu'un certificat d'autorisation du *ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* est requis;

En conséquence, il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la demande d'autorisation pour l'obtention d'un certificat d'autorisation permettant de procéder à l'installation d'un quai avec passerelle afin de sécuriser l'accès au Lac Saint-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-042

ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE DE LA NAVIGATION DANS BAIE-DES-BRISES ET HUNGRY BAY

Considérant le plan de revitalisation de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka;

Considérant que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka procédera à l'installation de bouées dans la Baie-des-Brises et dans Hungry Bay;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter un code d'éthique de la navigation dans la Baie-des-Brises et Hungry Bay afin d'assurer la sécurité de tous les plaisanciers;

En conséquence, il est proposé par M. Sébastien Frappier

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka adopte un code d'éthique de la navigation dans la Baie-des-Brises et Hungry Bay.
- Qu'un document soit produit et distribué aux plaisanciers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-043

AUTORISATION – FORMATION DE LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS ET ÉVÈNEMENTS

Il est proposé par M. Camille Deschamps

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka autorise M^{me} Miriame Dubuc-Perras, coordonnatrice aux loisirs et événements, à participer à une formation qui sera donnée par *Loisir et Sport Montérégie* à Brossard le 11 février 2015, au coût de 150 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

La mairesse ne vote pas.

2015-044

AUTORISATION À LA COORDONNATRICE AUX LOISIRS ET ÉVÈNEMENTS – VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES POUR LES LOISIRS

Il est proposé par M. Mario Archambault

- Que la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka autorise M^{me} Miriame Dubuc-Perras, coordonnatrice aux loisirs et événements, à signer l'*Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables*.
- Que cette autorisation de vérification des antécédents judiciaires vise les personnes œuvrant aux loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-045

AUTORISATION D'ACHAT – ÉQUIPEMENT SPORTIF

Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que les achats suivants soient autorisés :

Distribution Sports Loisirs
Bon 745356

Équipement sportif (ballons, step, chariot, poids et support)
1 449,30 \$ plus les taxes applicables

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-046

AUTORISATION DE DÉPENSES – FÊTE NATIONALE 2015

Il est proposé par M. Michel Taillefer

- Que le conseil municipal accepte de défrayer les dépenses relatives à la tenue de la *Fête Nationale 2015* selon la liste déposée, le tout au montant maximum de 9 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

2015-047

INFORMATIONS

M^{me} Caroline Huot, mairesse, informe les personnes présentes :

- Qu'il y aura une conférence de Jimmy Sévigny suivi d'une séance de « workout » le 10 mars 2015 à 19 h au Centre socioculturel. Les billets sont en vente au coût de 5 \$. L'évènement est en partie subventionné par *Vie en forme*.

2015-048

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes présentes à prendre part à la période de questions.

2015-049

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Guy St-Onge

- Que la séance soit levée à 20 h 20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.
La mairesse ne vote pas.

(original signé)

Caroline Huot
Mairesse

(original signé)

Louise Maheu Denis
Directrice générale et
secrétaire-trésorière